

Union Patronale Suisse
Monsieur Martin Kaiser
Hegibachstrasse 47
8032 Zürich

Lausanne, le 4 février 2019

U:\1p\politique_economique\consultations\2018\POL1840_AVIS\POL1840_numéroAVS.docx
map/jek

Modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (utilisation systématique du numéro AVS par les autorités)

Cher Monsieur,

Nous avons bien reçu votre circulaire n°12 / 2018 relative au sujet mentionné en titre et vous en remercions.

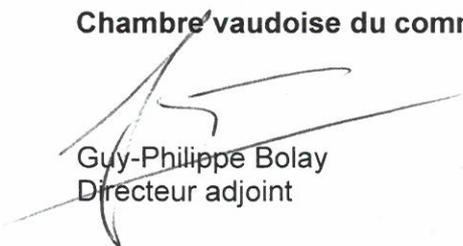
Les conditions d'utilisation du numéro AVS à 13 chiffres (NAVS) ont été revues lors de son introduction en 2008. Depuis lors, l'utilisation systématique du NAVS n'est admise, en dehors des assurances sociales, que si une base légale expresse le prévoit. L'avant-projet qui nous est soumis confère une habilitation générale aux autorités de la Confédération, des cantons et des communes en vue d'utiliser le NAVS dans l'exécution de leurs tâches; une disposition spécifique dans une loi spéciale ne sera donc plus nécessaire pour chaque usage, du moins pour les autorités précitées.

A la lecture du rapport explicatif, les arguments avancés pour justifier cette modification sont peu étayés et guère convaincants. Le sacro-saint principe d'une meilleure efficacité de l'administration, louable en soi, ne saurait justifier toute entorse au respect d'autres principes tout aussi importants que sont la protection des données et le contrôle démocratique. Le rapport lui-même, d'ailleurs, relève les risques et les craintes évoqués par les préposés (fédéral et cantonaux) à la protection des données. Mais surtout, on ne voit pas en quoi il serait indispensable de renoncer à l'exigence d'une base légale pour toute nouvelle utilisation du NAVS, garde-fou important ayant permis l'instauration de ce nouveau numéro en 2008.

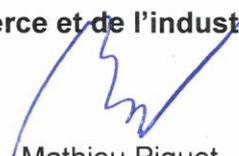
En conséquence, nous sommes opposés à la modification prévue.

Tout en vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, nos salutations distinguées.

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie



Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint



Mathieu Piguet
Sous-directeur